



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-HUITIÈME SESSION

INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LES PROJETS GÉRÉS PAR LE SECRÉTARIAT DE LA CIPV

POINT 14.2 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le secrétariat de la CIPV)

Remerciements aux donateurs

- [1] En 2023, l'Unité de la facilitation de la mise en œuvre (UFM), au sein du secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), a géré huit projets, dont la valeur totale était de plus de 8,5 millions d'USD. La mise en œuvre de trois de ces projets sera effective en 2024. Des informations détaillées sur les cinq projets achevés en 2023 et des informations sur les trois projets en cours sont fournies à l'appendice 1.
- [2] Le secrétariat de la CIPV, fortement tributaire des fonds extrabudgétaires, est extrêmement reconnaissant du soutien généreux apporté à plusieurs projets par la Chine, l'Union européenne, le Japon, le secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Banque mondiale, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Agence allemande de coopération internationale (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ).
- [3] L'UFM est composée de professionnels expérimentés et dévoués du monde entier, qui mettent ces projets en œuvre diligemment et obtiennent les produits convenus d'une grande qualité tout en satisfaisant aux exigences de la FAO en matière de procédure. D'autres activités de mise en œuvre et de renforcement des capacités, présentées en détail dans le rapport financier et le rapport annuel, sont réalisées grâce aux contributions en nature de personnel et aux contributions financières directement versées par les parties contractantes au secrétariat de la CIPV. Le secrétariat de la CIPV exprime sa gratitude au Canada, à la France et à la République de Corée pour l'appui et les ressources qu'ils ont fournis.

Des projets gérés dans le respect absolu des cadres et stratégies existants

- [4] Le secrétariat de la CIPV se concentre principalement sur la mise en œuvre des projets à impact régional ou mondial, à l'exception des évaluations des capacités phytosanitaires (ECP), qui sont essentiellement menées à l'échelon national. La mise en œuvre de ces projets est étroitement intégrée et pleinement conforme aux cadres et aux stratégies de la CIPV ainsi qu'aux procédures du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, qui comprennent les éléments suivants:
- le texte de la CIPV;
 - le Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des éléments du programme de développement et des ECP;
 - la stratégie en matière d'évaluation des capacités phytosanitaires pour 2020-2030, adoptée par le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités (le Comité) et dont la CMP a pris note à sa 16^e session (2022);
 - la Liste de thèmes de la CIPV, pour l'élaboration de guides et de matériel pédagogique;

- La publication intitulée *FAO's South-South and Triangular Cooperation Strategy in Action* (La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire de la FAO à l'œuvre), pour l'un des projets inclus dans ce cadre.

- [5] Le secrétariat de la CIPV, qui gère ces projets, invite le Comité à approuver tout nouveau projet et le tient informé de l'avancement des projets. Si nécessaire, il sollicite des contributions techniques du Comité, conformément à la demande formulée par le Bureau en 2018¹ et comme il est établi dans la stratégie et le processus concernant les modalités d'examen et d'analyse, par le Comité, des projets de mise en œuvre et de renforcement des capacités (*Strategy and process on how the IC reviews and analyses Implementation and Capacity Development projects*), adoptés par le Comité en mai 2019².
- [6] En outre, le secrétariat de la CIPV administre et coordonne la production des ECP en prêtant un appui aux projets de la FAO et d'autres donateurs. Le document CPM 2024/29 fournit des informations actualisées détaillées sur les activités relatives aux ECP.

Une équipe de gestion de projets solide, établie au sein du secrétariat de la CIPV

- [7] La gestion de projets est une activité importante de l'UFM. Elle comprend la planification du projet, son suivi, l'établissement de rapports, la dotation en personnel, l'émission de bons de commande, la gestion du personnel et l'utilisation des ressources, en coordination avec le Comité ainsi que les sous-groupes et les équipes de ce dernier. La liste des membres du personnel de l'UFM est fréquemment mise à jour et peut être consultée sur le Portail phytosanitaire international (PPI)³. Le plan de travail annuel de l'UFM, également disponible sur le PPI⁴, fait apparaître les synergies importantes existant entre les projets et la Liste des thèmes de la CIPV établie sous la direction du Comité.

Des projets mis en œuvre de façon transparente

- [8] La transparence vis-à-vis de la communauté de la CIPV au sens large a été améliorée avec la création de pages web⁵ consacrées aux différents projets de mise en œuvre et de renforcement des capacités gérés par l'UFM. Figurent sur chacune de ces pages le code d'identification, le titre et les dates de début et de fin du projet, les informations budgétaires, un descriptif du projet et une définition claire des produits attendus. Tous les projets dont le budget est supérieur à 500 000 USD ont une page web distincte.
- [9] De plus, le secrétariat de la CIPV publie chaque année, sur le PPI, un appel pour que les parties contractantes, les ORPV, les bureaux de la FAO, les donateurs et les organismes chargés de la mise en œuvre lui communiquent les projets phytosanitaires menés dans le monde. Le Comité examine et analyse l'utilité de ces projets, qui seront présentés lors de sa réunion de mai. Suivant la pratique initiée lors de la réunion de mai 2022 du Comité, la séance de la réunion du Comité consacrée à la présentation des projets en 2023 s'est déroulée sous la forme d'un webinaire et était accessible au public⁶.

¹ Rapport de réunion du Bureau (juin 2018): https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2018/07/Bureau_Report_June_2018-07-23.pdf (en anglais).

² Rapport de réunion du Comité (mai 2019): https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2019/06/IC_4th_May_2019_meeting_report_2019-06-21.pdf (en anglais).

³ Organigramme de l'UFM: <https://www.ippc.int/fr/publications/91133/> (en anglais).

⁴ Plan de travail 2024 de l'UFM: <https://www.ippc.int/fr/publications/92976/> (en anglais).

⁵ Projets de mise en œuvre et de renforcement des capacités: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/capacity-development/projects-on-implementation-and-capacity-development/> (en anglais).

⁶ Séance ouverte de la réunion du Comité consacrée aux projets de mise en œuvre et de renforcement des capacités (mai 2023): <https://www.ippc.int/fr/news/workshops-events/webinars/ic-meeting-open-session-on-icd-projects-2023/> (en anglais).

[10] La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* des produits des projets gérés par le secrétariat de la CIPV;
- 2) *prendre note* de la conformité des projets aux procédures du secrétariat de la CIPV et du Comité, ainsi que des améliorations apportées en termes de transparence, telles qu'indiquées à l'appendice 1.

Appendice 1: Intitulé du projet, dates de début et de fin, budget, conformité aux cadres et stratégies en place et principaux produits tangibles s'agissant des projets gérés par le secrétariat de la CIPV par l'intermédiaire de l'Unité de la facilitation et de la mise en œuvre en 2023

Intitulé du projet	Donateur	Dates de début et de fin	Budget	Projet conforme à	Principaux produits tangibles
Appui aux activités de mise en œuvre et de renforcement des capacités du secrétariat de la CIPV (GCPT/GLO/102/JPN)	Japon	Début: Octobre 2020 Fin: septembre 2023	1 006 180 USD	Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030	Appui opérationnel au secrétariat de la CIPV concernant les activités de mise en œuvre et de renforcement des capacités
Renforcement des capacités et de la gouvernance en matière de contrôle des produits alimentaires et sur le plan phytosanitaire (GCP/GLO/949/EC)	Commission européenne	Début: janvier 2022 Fin: décembre 2024	7 075 947 USD (total), environ 2 400 000 USD (aspects phytosanitaires)	Stratégie relative à l'évaluation des capacités phytosanitaires pour 2020-2030	ECP dans 11 pays. Mise en place d'une formation de facilitateurs ECP.
Appui de la FAO au programme de facilitation des échanges du COMESA (GCP/INT/387/COM)	Commission européenne via le secrétariat du COMESA	Début: décembre 2018 Fin: mai 2024	2 803 069 USD (total), 800 000 USD (aspects phytosanitaires)	Liste de thèmes	Quatre cours en ligne. Un guide sur la planification des interventions d'urgence et une directive sur la prévention, la préparation et l'intervention contre la fusariose (race tropicale 4 [TR4]). Cinq webinaires de renforcement des capacités. Traduction de six guides. Cours sur la surveillance et le diagnostic de la TR4. Exercices théoriques et exercices de simulation de la TR4.
Appui au Cadre stratégique de la CIPV: normes portant spécifiquement sur des marchandises et des filières, systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparitions de foyers d'organismes nuisibles et e-Phyto (GCP/GLO/040/EC)	Commission européenne	Début: juin 2020 Fin: juin 2023 (achevé)	1 029 989 USD	Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030	Activités du Groupe de réflexion sur les systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparitions de foyers d'organismes nuisibles, qui aboutiront à l'édition de recommandations

Appui à la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) (GCP/GLO/025/EC)	Commission européenne	Début: janvier 2020 Fin: décembre 2023 (achevé)	1 055 556 USD	Texte de la Convention internationale pour la protection des végétaux	Participation des pays en développement aux organes directeurs de la CIPV. Publication de guides.
Renforcer la capacité des parties contractantes des pays en développement de mettre en œuvre la Convention internationale pour la protection des végétaux et ses normes dans le cadre du Programme de coopération Sud-Sud FAO-Chine (GCP/INT/291/CPR)	République de Chine	Début: septembre 2017 Fin: décembre 2023 (achevé)	2 007 541 USD	La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire de la FAO à l'œuvre (en anglais). La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à la FAO: Directives sur l'action à mener (2022-2025) . Stratégie relative à l'évaluation des capacités phytosanitaires pour 2020-2030.	Organisation de cours en ligne sur les questions phytosanitaires. ECP achevée à Sri Lanka. Cours sur les technologies de lutte contre les mouches des fruits à Sri Lanka. ECP achevée au Cambodge. Cours sur la fusariose (race 1 et TR4) au Cambodge. Ateliers régionaux sur la prévention des mouches des fruits et de la fusariose en Asie.
Projet relatif au renforcement des capacités de gestion des situations d'urgence d'ordre phytosanitaire (OSRO/GLO/208/USA)	USAID	Début: juin 2022 Fin: juin 2023 (achevé)	600 000 USD (total) (100 000 pour la composante phytosanitaire)	Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030, 5 ^e programme de développement consacré aux systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles	Appel en vue de la mise à disposition de ressources pour des outils et directives se rapportant aux systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles Étude sur les ressources existantes et les outils phytosanitaires.
Certification électronique ePhyto et évaluations des capacités phytosanitaires de la CIPV (GCP/GLO/1034/GER-F)	GIZ	Début: janvier 2022 Fin: prolongé jusqu'en mai 2023 (achevé)	224 000 USD	Programme de développement de la CIPV pour 2020-2030: Harmonisation de l'échange électronique de données. Stratégie relative à l'évaluation des capacités phytosanitaires pour 2020-2030.	Le système national ePhyto générique (GeNS) a été enrichi de nouvelles fonctionnalités: signature électronique, paiement/facturation électroniques, échanges de certificats ePhyto avec d'autres plateformes et traduction en arabe. ECP commencée au Sénégal.